Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 33 no 40 | Edmonton, semaine du 5 au 11 novembre 1999 | 12 pages | 60c

Une bonne occasion de souligner l'apport des entrepreneurs canadiens

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Depuis les 20 dernières années, vers la fin octobre, se déroule un événement qui se veut desormais une tradition, soit la semaine de la petite et moyenne entreprise (PME).

Cette année ne fait pas exception à la règle, puisque du 24 au 31 octobre derniers, se tenait à Edmonton ainsi que partout à travers le Canada cet événement promotionnel qui permet à nos dirigeants de PME de faire prendre conscience aux citoyens de leur poids économique, des emplois qu'ils créent, des produits qu'ils développent et des nouveaux marchés qu'ils explorent. Ça permet aussi à ces dirigeants de PME de prouver qu'ils font preuve d'autant de détermination, d'audace et d'innovation que les chefs de grandes entreprises, et qu'ils sont là pour rester.

«Le fait que la moitié des emplois dans l'Ouest canadien provienne des petites entreprises est une indication claire que la petite entreprise joue un rôle vital dans le succès de notre économie» citait Ronald J.Duhamel, Secrétaire d'Etat pour Diversification économique de l'Ouest. «La semaine de la petite entreprise donne l'opportunité de reconnaître ces entrepreneurs pour leur travail ainsi que leur implication dans la création d'emplois et la croissance économique des Canadiens de l'Ouest».

«La petite entreprise est le moteur de l'économie albertaine. Il est important que nous reconnaissions ces propriétaires d'entreprises pour leur travail et leur esprit d'entreprenariat» citait le ministre du Développement économique de l'Alberta, Jon Havelock. «L'Alberta possède l'un des plus forts secteurs de la petite entreprise au Canada, et je suis sans cesse impressionné par la diversité et l'ingéniosité démontrées par ses membres».

Pendant que les grands conglomérats fusionnent et rationalisent, les petites et moyennes entreprises foisonnent et demeurent toujours le fer de lance de la création d'emplois au Canada et dans plusieurs pays industrialisés. En 1999, la semaine de la PME se déroule sous le thème de la productivité, et, selon le président et chef de direction (par interim) de la Banque de développement du Canada, M. Bernard Schroder, «l'enjeu est important, vital pour notre économie et notre bien-être à tous, et l'amélioration de la productivité de nos entreprises représente l'unique et incontournable façon d'assurer notre croissance et d'améliorer le niveau de vie des citoyens d'un océan à l'autre».



photo: Raymond Laroche
Céline Ultaro de le Embroidery Company d'Edmonton

Selon des statistiques fournies par Industrie Canada, en 1993, il y avait au Canada 922 192 entreprises avec salarié(e)s, soit une augmentation de 25% par rapport à 1983. De ce nombre, 97% comptaient moins de 50 employé(e)s. Toujours de 1983 à 1993, le nombre de travailleurs indépendants s'est accru d'à peu près 33% par rapport à l'ensemble des travailleurs. Les entreprises canadiennes indépendantes jouent elles aussi un rôle de plus en plus important dans l'économie. De 1983 à 1993, leur taux de croissance a été plus de deux fois supérieur (33%) à celui de l'emploi global (16%). Au cours de la dernière décennie, l'évolution technologique et le climat social ont fait en sorte qu'il est devenu plus facile pour un travailleur de créer sa propre entreprise.

Nous avons rencontré Marie-Josée Roy, qui a démarré sa propre entreprise il y a de cela sept mois. Elle offre des services de linguistique en traduction, rédaction, production de textes et adaptation (de scénarios). Ce qui l'a amenée à vouloir être son propre patron, c'est principalement que, pour avoir occupé des emplois comportant un certain niveau de stress avec des heures de travail plutôt irrégulières, elle considérait sa qualité de vie comme plutôt moyenne. Elle voulait plus de temps pour autre chose que son travail, et être capable de mieux contrôler ses horaires.

Après avoir analysé le pour et le contre, elle a décidé de faire le grand saut, et voila! Le tout s'est deroulé très rapidement. Après un court séminaire sur le démarrage d'entreprise, et possédant déjà une bonne partie de l'équipement nécessaire, l'entreprise était lancée. Il faut dire ici qu'elle n'a pas eu à passer par la préparation d'un plan d'affaires ou faire de la recherche de financement, déjà avec son expérience du domaine littéraire et l'expérience d'emplois précédents, elle avait une bonne idée du travail qui l'attendait.

Marie-Josée Roy voit l'avenir de son entreprise avec

suite en page 8...



photo: Charles Adam
Pour les enfants de la Cité francophone d'Edmonton, l'Halloween, c'était vendredi et ils en ont profité pour nous rendre visite et refaire le plein de chocolat...

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX140 (C) 10L 4
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
110-464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Citation de la semaine

Sans la musique, la vie serait une erreur.

Nietzsche

Transport aérien: La Commissaire aux langues officielles veut de meilleures garanties linguistiques

Ottawa (APF): La Commissaire aux langues officielles demande au gouvernement fédéral d'étendre l'application de la Loi sur les langues officielles à tous les transporteurs régionaux, qui seront affiliés au transporteur national qui dominera l'industrie aérienne au pays.

Dyane Adam a profité de sa comparution devant le comité parlementaire sur les transports (mardi 2 novembre), pour clarifier et préciser pourquoi le projet de loi que le gouvernement compte déposer au mois de décembre doit avoir plus de mordant au niveau linguistique.

Le projet de loi a pour but de donner à Ottawa des pouvoirs permanents pour examiner toute fusion ou acquisition touchant Air Canada ou Canadien qui pourrait être conclue au cours des prochains jours ou des prochaines semaines.

Le ministre des Transports, David Collenette, a déjà annoncé que la Loi sur les langues officielles continuera de s'appliquer dans le cas d'Air Canada ou d'un éventuel transporteur dominant, mais il a choisi de ne pas étendre l'application de la loi aux transporteurs régionaux affiliés, comme Air Nova.

Mme Adam juge important «d'intervenir de façon proactive» pour ne pas laisser filer la chance unique d'étendre l'application de la Loi sur les langues officielles aux transporteurs régionaux affiliés, aux autres filiales de la future compagnie aérienne nationale et à toutes les entreprises de transport qui ont un lien contractuel avec la compagnie.

L'attitude du Commissaire aux langues officielles contraste singulièrement avec celle prise par la Fédération des communautés francophones et acadiennes. La FCFA, qui est le principal porte-parole politique de la francophonie canadienne, a choisi d'attendre le dépôt du projet de loi avant d'intervenir à nouveau dans ce dossier.

La Fédération a émis un communiqué le 29 septembre dans lequel elle demande au gouvernement de préciser que les obligations de la Loi sur les langues officielles s'étendront aussi aux transporteurs affiliés et à ceux retenus par la nouvelle compagnie aérienne nationale.

Les transporteurs régionaux affiliés ne seront pas soumis à la Loi sur les langues officielles

Ottawa (APF): Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'obliger les transporteurs régionaux qui seront affiliés à Air Canada ou à un autre transporteur dominant à respecter la *Loi sur les langues officielles*.

Le bilinguisme figure néanmoins en haut de la liste des préoccupations du ministère des Transports, comme le montre la politique-cadre du gouvernement pour la restructuration de l'industrie du transport aérien au Canada, qui a été dévoilée par le ministre des Transports David Collenette.

«Le gouvernement s'assurera que la Loi sur les langues officielles continue de s'appliquer dans le cas d'Air Canada ou d'un éventuel transporteur dominant et que la Loi soit effectivement mise en oeuvre», lit-on dans le document qui servira à Ottawa de grille d'analyse lorsque viendra le temps d'accepter l'un ou l'autre des projets de restructuration des deux géants de l'industrie aérienne canadienne, Air Canada et Canadien, actuellement sur la table.

Le ministre Collenette a clairement laissé entendre lors de sa comparution devant le comité des transports de la Chambre des communes que la question linguistique était non négociable: *«Compte tenu de la culture et des valeurs uniques du Canada, il va de soi que les Canadiens puissent compter sur le transporteur national pour être servis dans l'une ou l'autre des langues officielles»*.

Selon David Collenette, aucun gouvernement ne peut laisser les forces du marché décider de l'intérêt public. Selon lui, Ottawa doit trouver un point d'équilibre entre les forces du marché, la concurrence et l'intérêt public: *«Nous allons tout faire pour protéger l'intérêt du public»* a répété le ministre, en assurant que *«toutes les conditions que nous imposerons seront couchées dans la loi»*.

Le sous-ministre adjoint Louis Ranger a toutefois expliqué à l'APF que le gouvernement n'avait pas l'intention d'imposer le bilinguisme aux transporteurs affiliés «dans le contexte actuel». L'énoncé de politique du gouvernement, explique M. Ranger, n'a tout simplement pas pour but de régler tous les problèmes régionaux soulevés dans le monde de l'industrie aérienne.

Air Canada est déjà soumis à la Loi sur les langues officielles en vertu de la *Loi sur la participation du public au capital d'Air Canada*, mais cela n'empêche pas les citoyens de démontrer leur insatisfaction année après année en ce qui a trait aux services dans les deux langues officielles.

Selon le dernier rapport du Commissaire aux langues officielles, Air Canada et ses transporteurs régionaux ont fait l'objet de 252 plaintes du public en 1998. Il s'agit du plus grand nombre de plaintes pour une institution soumise à des obligations linguistiques. Plusieurs de ces plaintes provenaient de journaux francophones du pays et concernaient l'absence d'annonces publiées en français.

Air Canada fait présentement l'objet de trois requêtes devant la Cour fédérale. Deux de ces requêtes déposées par le Commissaire aux langues officielles concernent l'absence de services bilingues au sol aux aéroports de Toronto et d'Halifax.

L'autre requête devant la Cour fédérale porte sur les obligations linguistiques d'Air Canada et de ses transporteurs régionaux. Selon le Commissaire, les transporteurs régionaux affiliés à Air Canada et qui sont de surcroît contrôlés à 100 pour cent par la Société, agissent comme des tiers et ont les mêmes obligations linguistiques que le transporteur national.

Le comité parlementaire sur les transports doit entendre des témoins jusqu'au 24 novembre et remettre son rapport sur l'avenir de l'industrie aérienne au Canada à la fin du mois. Le ministre Collenette, qui sollicite l'avis des parlementaires sur sa politique-cadre, souhaite déposer un projet de loi avant Noël.

Les francophones du pays n'ont qu'un tout petit mois devant eux pour convaincre le ministre des Transports d'obliger les transporteurs régionaux affiliés à Air Canada, ou à un autre transporteur dominant, à respecter la Loi sur les langues officielles. Après, il sera trop tard.

Moins de la moitié des jeunes mères reçoivent l'aide du fédéral

Ottawa (APF): Moins de la moitié des nouvelles mères ont été admissibles à des prestations de maternité en 1998, alors que le montant moyen versé aux parents n'a pas augmenté depuis 1992.

Dans une nouvelle analyse des données de l'assurance-emploi, Statistique Canada indique que 49 pour cent des mères de nouveau-nés ont bénéficié de prestations de maternité, soit le même pourcentage qu'en 1989.

Le montant des prestations hebdomadaires moyennes versées aux familles admissibles était d'environ 277 $ en 1998 pour en moyenne, comparativement à 297 $ six ans auparavant.

À l'heure actuelle, les nouvelles mères admissibles au programme peuvent toucher des prestations de maternité pendant 15 semaines. L'un ou l'autre des parents a ensuite droit à dix semaines supplémentaires de prestations parentales. Pour avoir droit à ces prestations, la mère de famille doit cependant avoir été active sur le marché du travail avant la naissance de l'enfant.

Le premier ministre Jean Chrétien a déjà annoncé que le gouvernement déposera un projet de loi au cours des prochains mois dans le but de prolonger les prestations de maternité et les prestations parentales, qui passeront de six mois à un an. Les prestations devraient aussi être accessibles à un plus grand nombre de familles.

Des fonds pour les enfants et les femmes enceintes de l'Alberta

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le ministre de la Santé, Allan Rock, et la ministre de la Justice Anne McLellan, ont annoncé le 28 octobre dernier, l'augmentation de 2,6 millions de dollars répartis sur trois ans pour le programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) en Alberta, afin d'améliorer l'état des femmes enceintes à risque. Cet ajout s'inscrit dans le cadre de la stratégie déployée par le gouvernement fédéral pour donner aux enfants canadiens un départ optimal dans la vie. Le ministre Rock a profité de sa visite au *Boyle Street Community Services Centre* d'Edmonton pour faire cette annonce.



photo: Raymond Laroche

Le ministre Rock lors d'une période de discussion avant l'annonce officielle

«Nous devons nous donner comme objectif national d'assurer à tous les enfants canadiens un départ convenable dans la vie, a déclaré M. Rock. A cette fin, nous devons redoubler d'efforts pour promouvoir la santé et réduire les conditions de vie très souvent évitables, par la faute desquelles des enfants se retrouvent souvent avec une incapacité à long terme qui nuit à leur santé et à leur qualité de vie».

Le financement annoncé par le ministre Rock donne suite à l'engagement pris par le gouvernement fédéral, dans le budget de 1999, d'accroître le financement de 75 millions de dollars en trois ans afin d'étendre diverses initiatives de santé prénatale. Les programmes fédéraux dans le domaine sont crées en partenariat avec les provinces et les territoires, en vertu d'ententes de gestion mixtes, et en association avec les collectivités des Premières nations, les collectivités inuites, les organisations bénévoles et les organisations professionnelles.

Le financement annoncé vient s'ajouter à la contribution annuelle de 1,2 millions au PCNP et complète l'engagement de plus de 43 millions fait plus tôt cette année par le ministre Rock pour des initiatives de santé communautaire et de recherche en Alberta. Dans les mois à venir, un comité de gestion mixte fédéral-provincial examinera les initiatives PCNP en cours en Alberta, en vue de distribuer les nouveaux fonds annoncés le 28 octobre dernier.

Financé par le gouvernement fédéral et cogéré avec les provinces et les territoires, le PCNP aide les collectivités à créer ou à améliorer l'issue des grossesses. Dans le cadre des projets financés, on offre des suppléments alimentaires, des conseils en matière de nutrition, du soutien en matière d'éducation, et des services d'orientation et de counseling pour diverses questions relatives au mode de vie, comme l'alcoolisme, le stress ou la violence familiale.

Au Canada, on enregistre environ 400 000 naissances par année dont 10% sont considérées comme étant à risque à cause du piètre état de santé de la mère ou de la malnutrition dont souffre celle-ci. L'insuffisance alimentaire constitue un facteur de risque associé au faible poids à la naissance (moins de 2500 grammes). Or le poids inférieur à la norme joue un rôle déterminant dans les deux tiers de tous les décès de nouveaux-nés; et ceux qui n'en meurent pas sont plus nombreux à souffrir d'incapacité grave et prolongée.

«De tels investissements permettent d'alléger les pressions faites sur notre système de santé, citait la ministre McLellan. De fait, la plupart des maladies au Canada sont évitables en ayant recours à des mesures de promotion de la santé et de prévention des maladies, lesquelles constituent une partie critique du maintien d'un système de soins de santé de qualité. Nous y gagnerons doublement: le fardeau qui pèse sur notre système de santé et nos services sociaux sera allégé, et nous aurons des enfants en santé, adaptables, et capables de réaliser pleinement leur potentiel d'adulte.»

Le Conseil pour l'unité canadienne à Calgary

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

Le mercredi 27 octobre dernier au tout nouvel hotel Sheraton Suites, Eau Claire, une centaine de Calgaréens se réunissaient sur l'invitation de Madame Hazel Gillespie, (National Community Investment Manager) gérante nationale de l'investissement communautaire de Pétro-Canada, lors d'un déjeuner-conférence organisé par le Conseil pour l'unité canadienne.

« Le Conseil est un organisme national sans attache politique et à but non-lucratif, qui fut établi en 1964 en vue d'aider les Canadiennes et les Canadiens à mieux connaître leur pays, par la recherche, les communications, les échanges et autres moyens du genre, explique Me Michèle Stanners, directrice du CUC régional de l'Ouest. Le Conseil rassemble des leaders d'opinion provenant de tous les domaines. Il coordonne quelques dizaines de tables rondes d'un océan à l'autre et possède des bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Québec. »

À cette occasion, le conférencier, Monsieur Pierre O'Neil, directeur général du Centre de recherche et d'information sur le Canada (CRIC), présentait les faits saillants du document «Portraits du Canada», troisième sondage national avec suivi (tracking poll), dont l'objectif est de suivre l'évolution des attitudes des Canadiens sur une série de sujets touchant à la nature et à l'unité du pays.

«La plupart des Canadiens sont préoccupés par les répercussions de l'intégration économique continentale et souhaitent renforcer les liens commerciaux entre les provinces, qui contribuent à l'unité de notre pays», de dire Monsieur O'Neil. «L'appui à la souveraineté du Québec est moins solide. Vingt-cinq pour cent des personnes qui ont voté OUI lors du référendum de 1995 sur la souveraineté se disent moins souverainistes aujourd'hui. En fait, 42% des personnes qui sont devenues moins souverainistes voteraient NON si un nouveau référendum avait lieu aujourd'hui» affirmait-il.

« Les Canadiens ne sont pas vraiment intéressés par d'importants changements constitutionnels. La plupart souhaitent une plus grande coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les Québécois démontrent autant de confiance envers le gouvernement fédéral que leurs concitoyens du reste du pays. Plus encore, ils font moins confiance à leur gouvernement provincial que les autres Canadiens, et sont moins nombreux à ne pas faire confiance à aucun niveau du gouvernement. Environ la moitié des Québécois ne connaissent pas le véritable objectif du Premier Ministre Lucien Bouchard en ce qui concerne la souveraineté. Trente-cinq pour cent pensent qu'il vise en fait un fédéralisme renouvelé», ajoutait-il,

« Les Canadiens anglais qui sont plus radicaux face à la question du Québec, assouplissent leurs positions. Si un référendum avait lieu au Québec aujourd'hui, le résultat probable serait de 56% en faveur du NON et de 44% en faveur du OUI. » déclarait-il en terminant.

Le sondage a été réalisé entre les 9 et 21 septembre 1999. La maison de sondage CROP a mené l'étude au Québec auprès de 1 000 répondants, alors que la firme Environics Research Group s'est livrée au même exercice dans les autres provinces auprès de 2,014 répondants.

Monsieur Roger Gibbens de la *University of Alberta* remerciait ensuite Monsieur O'Neil, en soulignant avec esprit, le nom bien choisi du rapport et la différence entre une photo et un portrait. « Le portrait transmet vraiment l'âme de son sujet, disait-il en anglais, tels les résultats de ce dernier sondage «Portraits du Canada», reflètent justement le caractère de notre pays. »

ÉDITORIAL

L'avion, un moyen de transport sécuritaire!

Les avions me fascinent et ce, depuis très longtemps. Comment des engins aussi gros ont-ils la capacité de décoller de la piste pour s'élever dans les airs et s'y maintenir pendant des heures, transportant des tonnes de kérosène, des victuailles, des gens, des objets de toutes sortes, des animaux etc.? Certes, tout est question de physique. Mais il faut tout de même avouer que de toutes les inventions du XXième siècle, celle-ci reste la plus remarquable.

Ayant maintes et maintes fois traversé l'Atlantique et récemment le Pacifique, même si je fais partie de ces gens qui n'ont pas peur en avion, j'ai dû penser, à un moment de ma vie, à l'éventualité d'un accident. Personnellement, je me suis résignée car je sais que je ne peux rien faire. Je laisse donc mon destin aux mains des techniciens et des pilotes de lignes.

Mais il faut avouer que les catastrophes aériennes ne pardonnent pas. Quant un avion tombe du ciel, ça fait des dégâts. Et, des gros dégâts. L'écrasement du Boeing 747 de la compagnie EgyptAir avec 217 passagers à son bord le démontre. Malgré l'horreur, les médias continuent à nous rassurer en nous affirmant que l'avion reste le moyen de transport le plus sécuritaire. Difficile à croire quand la mer est parsemée de débris de toutes sortes comme dans le cas du vol 111 de la Swissair qui s'est abîmé le 2 septembre 1998 au large de la Nouvelle-Écosse. Dans les faits, c'est la navette spatiale qui est la plus sécuritaire mais je doute fort que nous puissions jamais goûter aux plaisirs d'un voyage interplanétaire touristique de sitôt. Mais on ne sait jamais car on n'arrête pas le progrès!

Peu importe les causes du dernier accident aérien, les compagnies aériennes devraient peut être cesser de se vanter du peu d'accident par kilomètres parcourus. En se reposant sur des statistiques ne risque-t-on pas d'oublier certaines consignes d'entretien ainsi que certaines procédures de vérifications à suivre? Comme les voitures, les avions nécessitent une maintenance régulière. Mais à la différence des voitures, quand il y a un pépin on ne peut pas s'arrêter sur le bas côté. Une simple petite erreur au sol ou dans les airs et celle-ci peut être fatale. Dans la mesure où les aéroports deviennent de plus en plus achalandés et que la démocratisation des voyages va grandissante, peut-on vraiment faire confiance aux transporteurs? Souvent la réduction des dépenses pour offrir de meilleurs tarifs passe avant la sécurité des passagers.

Avec la fusion très probable de *Canadien* et d'*Air Canada*, on espère simplement que les hauts standards de sécurité des compagnies canadiennes seront préservés.

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Chère madame la rédactrice,

« Le Québec est l'emmerdeur du Canada ». Voilà ce que nous a dit M. Pierre O'Neil représentant du Con-seil pour l'unité canadienne lors d'une visite à la Faculté Saint-Jean de la University of Alberta (Edmonton), le 26 octobre dernier.

Je dois exprimer mon indignation face à cette affirmation. C'est devant une trentaine d'invités, dont des étudiant(e)s en Science politique de la même institution que M. Pierre O'Neil a dévoilé les pensées de son Conseil. Je tiens à préciser que ce dernier est un ancien proche de M. Pierre Elliott Trudeau mais, il est également éditorialiste politique au journal *Le Devoir*.

Premièrement, je crois que l'énoncé d'introduction qu'a fait M. O'Neil sur le Québec était très déplacé envers la population québécoise. Pour un homme politique de cette importance, il n'a vraiment pas pesé ses mots. Surtout lorsqu'on a comme rôle de représenter et de promouvoir l'unité canadienne à l'intérieur d'un Canada à la déroute. Je tiens à préciser que son attitude n'était pas à la réconciliation et que celui-ci a complètement manqué de professionnalisme et de respect face aux objectifs de son Conseil.

Je ne crois pas que le fait de traiter les Québécois d' «emmerdeurs » puisse aider la cause canadienne face au nationalisme québécois. Au contraire, celui-ci ne fait qu'affirmer que le Québec n'a peut-être plus sa place à l'intérieur d'une Confédération qui devient de plus en plus unitaire dans ses politiques.

Deuxièmement, il m'a été très difficile d'accepter le fait qu'un homme ayant comme intérêt de sauver le pays puisse prétendre qu'une des provinces fondatrices du Canada puisse être une « emmerdeuse ». Je ne comprends pas pourquoi celui-ci prétend que l'avenir de la

suite en page 8...

Directrice: Nathalie Kermoal
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Infographiste: Charles Adam
Journaliste: Raymond Laroche

Fondation Donatien Frémont, Inc.
OPSCOM
APF
ODC

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco

Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Denise Hen
Fort McMurray
Maurice Rivest
Lethbridge
Mireille Rochon
Medicine Hat
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Michèle Roulier

Okoumé à Calgary : Déluge d'énergie!

ALAIN BERTRAND

Calgary

Le 22 octobre dernier, Calgary accueillait le groupe québécois Okoumé au théâtre Boyce. «On est jamais allé plus loin à l'Ouest qu'Ottawa», s'exclamait le chanteur Jonathan Painchaud. «Ben, va falloir revenir faire un tour, mon vieux!» Okoumé n'a suscité que des éloges lors de cette première visite à Calgary.

Jonathan Painchaud et le reste du groupe Okoumé; Éloi Painchaud (harmonica, flûte), Michel Duguay (basse), Hugo Perrault (guitare électrique) et Éric Gosselin (batterie) ont facilement fait monter le niveau d'énergie à en faire éclater l'échelle Richter au Théâtre Boyce! Les musiciens d'Okoumé n'étaient pas les seuls à s'éclater, la foule aussi trémulait au son des nombreux succès du groupe tirés de l'album *Éponyme, Okoumé*. Les spectateurs n'ont pas mis de temps à se rassembler devant la scène pour faire la fête.

Ce groupe québécois dont les membres proviennent des Îles de la Madeleine, de la Gaspésie et de Québec a très bien démontré le pourquoi de son ascension au sommet des palmarès du Québec. En présentant leurs succès, dont entre autres *«Dis-moi pas ça»*, *«À l'enfant que j'aurai»*,*«La lune pleure»*, *«Le bruit des origines»*, *« La mer à boire»* et *«La belle et l'Anglais»*, Okoumé avait de quoi rassasier l'appétit de ses fans. Les cinq musiciens ont fait vibrer la salle au grand plaisir des spectateurs. Le groupe était en grande forme: solos de guitares, de basse et de batterie inspirés, contrepoints mélodiques, virtuosité étonnante (sur des tempos d'enfer!) et beaucoup d'humour... «Je crois que nous avons volé les trois quarts de l'auditoire francophone de *Great Big Sea* », citait Michel Duguay. Ces derniers présentaient leur spectacle au *Saddledome* à quelques dizaines de mètres à peine du Théâtre Boyce.

Comme l'expliquait le présentateur Jean-Pierre Grenier, la musique d'Okoumé se veut un mélange de musique des années soixante-dix et des années quatre-vingt-dix. C'est bel et bien cela le secret de leur succès. En composant des chansons à textes rappelant un peu Séguin et Piché et en alliant ces dernières à une musique fougueuse contemporaine, le produit final devient un véhicule musical qui rassemble les générations.

Lors d'un second set qui s'est prolongé tard en soirée, Okoumé, a continué de ravir son public en rajoutant à la fin une belle flambée de *covers* des Who, Beatles et Steppenwolf.

En première partie, le groupe calgaréen Alendaï, groupe bien connu grâce à ses nombreux spectacles à Calgary et ailleurs en province est monté sur scène. Au grand plaisir de tous, ces derniers ont présenté plusieurs compositions originales d'Étienne Grangé dont entre autres *«Oublie»* et *«St-Jean de Luce»* et des versions de chansons traditionnelles telles que *«V'là l'bon vent»* et *«Travailler, c'est trop dur»*.

Espérons que nous aurons bientôt l'occasion de les revoir... Bravo à Étienne Grangé, voix et multi-instrumentiste; Hubert Denis, voix et guitare; Claude Langlois, voix et basse; Yves Lecoud, percussions et Greg Booth, batterie et percussions.

La célèbre «Cause Lavoie »

DENISE HART

Legal

Des représentants des familles Tellier et Lavoie venant de différents endroits au Canada s'étaient réunis le dimanche 10 octobre dernier à Legal pour assister au dévoilement officiel de la murale Lavoie/Tellier, peinte afin de commémorer la célèbre «Cause Lavoie».

M. Ernest Chauvet, président de l'ACFA régionale Centralta et maître de cérémonie pour l'occasion a expliqué ce qu'a été la « Cause Lavoie» et les répercussions que cette cause a eu dans le développement des droits des francophones hors Québec. La «Cause Lavoie», menée par Alexandre Lavoie et Lionel Tellier, avocat, illustre un des nombreux combats des Canadiens français pour obtenir du gouvernement fédéral des services en français. C'est en 1940 que le gouvernement vote le «National Resources Mobilisation Act» qui force les familles à s'inscrire auprès du gouvernement. Les Lavoie se sont présentés à cinq bureaux d'inscription avant de trouver à Vimy un formulaire en français, mais trop tard car, n'ayant pas eu de réponse à temps, le gouvernement leur avait déjà envoyé des mandats les condamnant à verser quelques 7 700$ en amende. C'est alors qu'Alexandre Lavoie retient les services de Maître Lionel Tellier pour assurer sa défense.

Le procès débute à Westlock et n'obtenant pas gain de cause pour ses clients, Lionel Tellier fait appel devant le juge Lucien Dubuc à Edmonton et fait renverser le jugement. Ayant, à l'époque, perçu la «Cause Lavoie» comme une cause nationale en faveur des droits des francophones hors Québec, les journaux du Québec ont lancé une campagne de levée de fonds pour venir en aide aux Lavoie. Tout l'intérêt suscité par cette affaire n'a pas été sans rappeler au gouvernement ses engagements envers le bilinguisme canadien.

C'est avec émotion que Dolorès (Tellier) Cadrin a exprimé son admiration pour son père et son implication dans une cause si peu reconnue dans les milieux judiciaires du temps. Lucille (Lavoie) Ringuette s'est adressée à la foule au nom de la famille Lavoie pour expliquer un peu la peinture et le choix des personnages. Les artistes Ginette et Jacques Martel était présents pour expliquer les différentes couleurs et techniques dont ils se sont servies pour reproduire la «Cause Lavoie». Cette peinture est différente des autres du projet «Peintures Murales», puisqu'elle est la seule en noir et blanc. Selon l'artiste, il a mélangé onze différentes nuances de gris pour reproduire une scène qui reflète un événement des années 1940. Les deux familles ont profité de l'occasion pour prendre des photos et mieux se connaître en se rendant aux bureaux de l'ACFA pour un goûter après les cérémonies d'officialisation. Une occasion parfaite de remercier ses ancêtres en cette fête de l'Action de grâces.



photo: Denise Hart

Sur la photo, quelques membres d'une des deux célèbres familles.

Régional en bref

Edmonton

Plusieurs activités en vue pour la Girandole

L'association la Girandole d'Edmonton célèbre cette saison son 20ième anniversaire. Pour mettre en valeur cet événement spécial, l'association organise plusieurs activités au cours de la saison pour les danseurs ainsi que pour les membres de la communauté. Le 26 novembre prochain, un formateur québécois nommé Erick Tarte viendra partager son expertise en danse et en gigue folklorique. L'association invite les danseurs et les membres de la communauté à une veillée dansante câllée. Il enseignera plusieurs danses traditionnelles canadiennes-françaises lors de cette soirée. Ce sera aussi l'occasion de souligner la fête de la Sainte-Catherine.

Réunion du Conseil communautaire de la santé

M. Jean-Claude Giguère, membre du bureau de direction de l'ACFA régionale d'Edmonton, est heureux de faire part à la population francophone de la région d'Edmonton de sa récente nomination par le Conseil de la santé de la région de la capitale (Capital Health Authority) au conseil communautaire de la santé (Community Health Council) de Mill Woods-Edmonton sud-est pour une période de trois ans se terminant le 31 octobre 2002. La première réunion publique du Conseil communautaire de santé pour Mill Woods-Edmonton sud-est aura lieu le 15 novembre 1999 à 17h30 au centre de la santé publique de Bonnie Doon, 8314-88 ave, Edmonton. On peut s'adresser au bureau de liaison des conseils communautaires de la santé au 413-7967 pour les dates de réunions des autres conseils. M. Giguère invite les citoyens et citoyennes domicilié(e)s sur ce territoire à lui faire part de leurs idées sur tout sujet ayant trait à la santé communautaire au 465-3208.

Conseil scolaire régional du Centre-Nord

Suite aux élections partielles qui ont eu lieu le 25 octobre dernier, Claude Duret de Red Deer, Léo Parent de Fort McMurray et Martin Blanchet de Legal ont prêté le serment d'office à titre de nouveaux conseillers. Par la même occasion, Pierre Desrochers et Patricia Rijavec ont été respectivement élus président et vice-présidente du Conseil.

Ne laissez pas les rigueurs de l'hiver vous terrasser, riez-en plutôt.

«Riez de l'hiver, c'est bon pour le coeur» vous propose une soirée de comédie mettant en vedette cinq des comédiens les plus drôles d'Amérique du Nord. **Comedy at the Crowne' 99** se veut aussi une soirée bénéfice au profit de la Fondation des maladies du coeur. Cette soirée de gala/comédie comprend, en plus des deux heures de comédie, une dégustation de vins, un repas et un encan silencieux. Le tout se déroule dans la salle de bal de l'hotel Crowne Plaza. Pour plus informations, signalez le 451-4545.

Concert de guitare classique

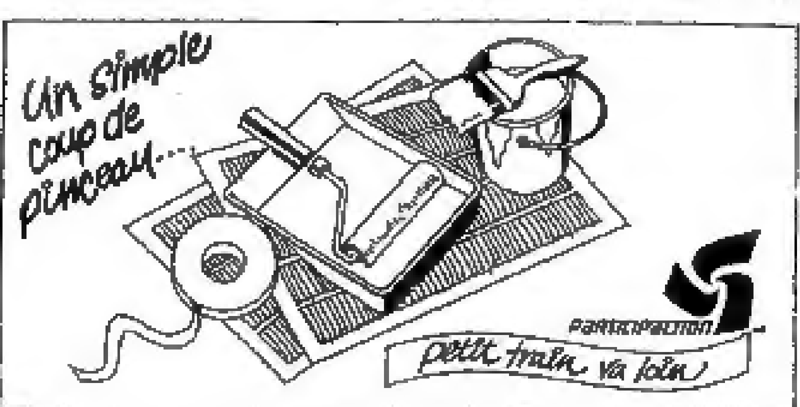
Vendredi, le 19 novembre prochain, le trio D'Arcy Graves se produira en spectacle sur la scène du *Arts and Convocation Hall*, sur le campus de la University of Alberta. Ce concert de guitare classique d'une durée d'environ deux heures se veut une présentation des nouvelles compositions de D'Arcy Graves entremêlées de musique classique, latine et de flamenco. Ce concert présente sur scène des musiciens de grand talent. Une partie de l'argent recueilli sera généreusement remis à *Win house*, une maison d'accueil pour femmes, géré par le *Edmonton women'shelter.*

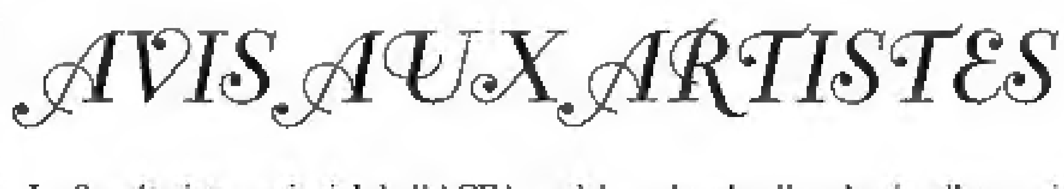
La 2000ième veillée du jour de l'an en français

Le vendredi 31 décembre 1999 à compter de 20h00, la dernière veille du jour de l'an du millénaire aura lieu en français au Centre Bonnie Doon (9240-93 rue Edmonton). Les billets sont en vente dès maintenant, et le nombre est limité. Votre billet vous donne accès à un buffet froid et à une participation au tirage de nombreux prix de présences, et il y aura un bar payant. Les profits seront versés à l'école Sainte Jeanne-d'Arc d'Edmonton. Vous pouvez réserver vos billets en signalant le 465-2862, ou Julie Roach au 495-2983, 468-0067, ou Lise Holeton au 477-8281. Venez swigner la «Bacaisse» dans l'fond d'la boite à bois.

Novembre, mois de conscientisation à l'ostéoporose

La Société d'ostéoporose du Canada, section Alberta, en collaboration avec la Wild Rose Foundation et Merck Frosst Canada invite la population, le 24 novembre prochain au théâtre Bernard Snell (hôpital de la University of Alberta), à une séance d'information publique afin de mieux connaître cette maladie. En apprendre plus sur ce que vous pouvez faire au niveau préventif ou les traitements proposés. Des informations traitant de la santé, de la nutrition et de l'exercice seront disponibles. Saviez vous qu'une femme sur quatre et un homme sur huit de plus de 50 ans sont affectés par l'ostéoporose. Le tout débute vers 18h30 jusqu'à environ 21h45, tous et toutes sont bienvenu(e)s et l'admission est gratuite.

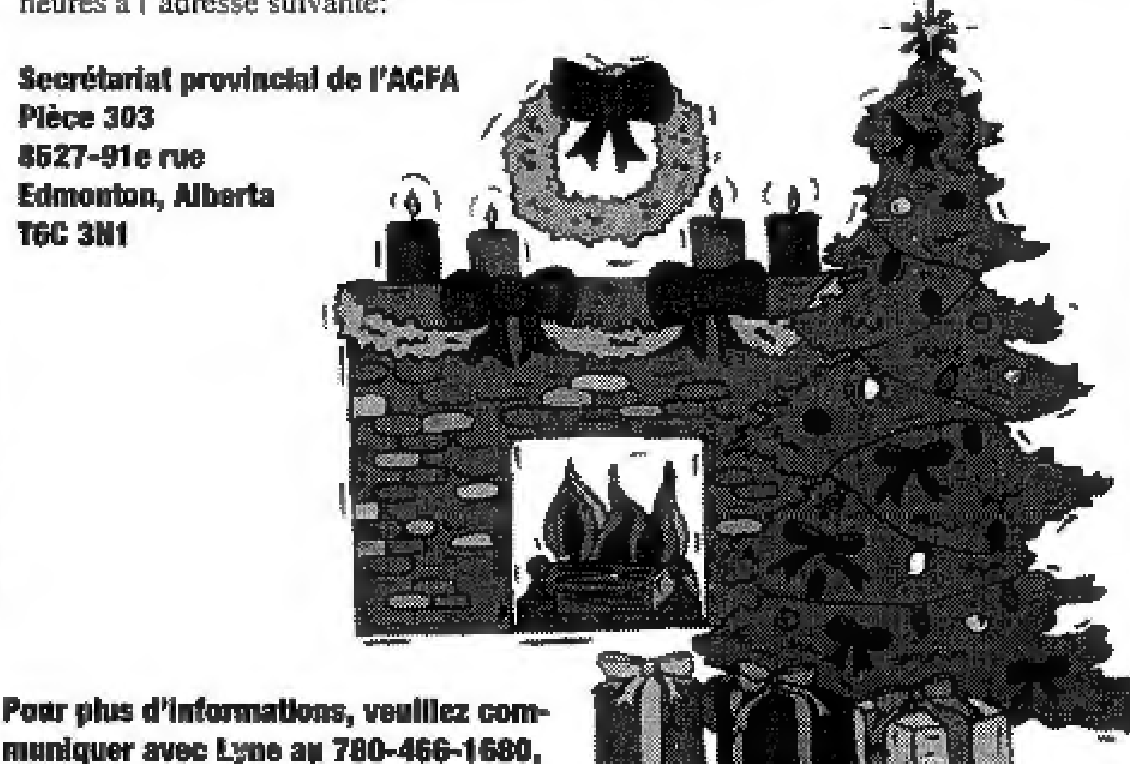




Le Secrétariat provincial de l'ACFA est à la recherche d'un dessin, d'une peinture, d'une photo ou d'une aquarelle pour illustrer sa carte de Noël.

Veuillez faire parvenir vos oeuvres au plus tard le 15 novembre prochain avant 16 heures à l'adresse suivante:

Secrétariat provincial de l'ACFA
Pièce 303
8527-91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3N1



Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Lyne au 780-466-1680, poste 210.

Chronique du millénaire, Le millénarisme!*

CLAUDE COUTURE

Edmonton

Le système de numérotation des années avait été mis au point par le moine Denis le Petit au VIe siècle (540) après Jésus-Christ à partir du calendrier julien, adopté par Jules César en 46 avant Jésus-Christ. Mais les peurs du millénaire, du chiffre fatidique 1000, étaient antérieures à l'établissement de ce système de numérotation des années fondé sur la naissance du Christ.

À l'origine de cette peur, on retrouve dans la bible des passages faisant référence à la fin du monde et qui furent l'objet de nombreuses spéculations. Deux passages en particulier sont très importants. L'un, dans l'*Ancien Testament*, se lit comme suit: « Mille ans devant tes yeux sont comme le jour d'hier qui a passé.» Mais c'est dans l'*Apocalypse* que l'on retrouve le passage le plus important. Ce passage se lit comme suit: « *Puis je vis des trônes sur lesquels ils s'assirent, et on leur remit le jugement et aussi les âmes de ceux qui furent décapités pour le témoignage de Jésus et la parole de Dieu, et tous ceux qui refusèrent d'adorer la bête et son image, de se faire marquer sur le front ou sur la main; (...) ils reprirent vie et régnèrent avec le Christ mille années – c'est la première résurrection. Les autres morts ne purent reprendre vie avant l'achèvement des mille années. Heureux et saint celui qui participe à la première résurrection. La seconde mort n'a point pouvoir sur eux, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ avec qui ils régneront mille années.*

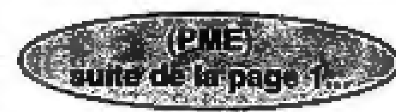
Le millénarisme est donc cette croyance en un temps de paix et de bonheur retrouvé à la fin du monde, qui correspond à l'an mil. Selon l'historien français Jacques Legoff, dès le IIe siècle après Jésus-Christ, le millénarisme est professé par des gens comme Irénée de Lyon et Hippolyte de Rome. Or, au IVe siècle après Jésus-Christ, le christianisme fut reconnu dans l'empire romain, d'abord par Constantin en 325-330, par la suite par les autres empereurs et devint religion d'État en 391.

C'est ainsi qu'après cette date, différents courants millénaristes ont visé à contester l'ordre établi. En opposition à cette contestation, il se développa un courant antimillénariste, notamment avec Saint Augustin qui, au début du Ve siècle, a décrit la référence à l'an mil comme une allégorie et non une prédiction.

Quelques années plus tard, le concile d'Ephèse en 431, a condamné toute interprétation littérale du millénaire comme date charnière de la fin du monde. Néanmoins, l'Église officielle a insisté dès cette époque sur le jugement dernier, possiblement lors du second millénaire, en somme l'an 2000. On voit donc que l'idée d'une fin du monde en l'an 2000 est une vieille peur du monde chrétien qui a plus de 1 500 ans. Mais il y a aussi cette vague notion que l'an 2000 est un futur difficile à atteindre, ce qui explique peut-être cette nonchalance collective vis-à-vis le problème du « Y2K ».

* *Cette chronique est diffusée à CHFA, les jeudis (aux deux semaines) à partir de 16h30 dans le cadre de* l'émission 2000 à l'heure *animée par Danyèle Lacombe.*

à suivre...


(PME) suite de la page 1...

beaucoup d'optimisme. «Étant ton propre patron et employé, tu peux décider des projets qui t'intéressent et de la ligne de conduite à adopter, car une petite entreprise offre plus de flexibilité qu'une entreprise de plus grande envergure. En plus de bâtir ton entreprise, recruter des clients, tu peux générer tes propres projets» nous disait-elle.

Céline Uttaro et Georges Lemire ont fondé la « Embroidery Company » il y a déjà de cela cinq ans. La compagnie qui compte aujourd'hui sept employé(e)s, dont cinq à temps plein, se spécialise en broderie sur vêtement avec comme clients les entreprises de vente de produits promotionnels, les manufacturiers de vêtements et quelques clients maison. La compagnie agit à titre de grossiste et ne fait pas de vente au détail.

Pour eux, lancer leur entreprise ne s'est pas décidé sur un coup de dés, puisqu'elle avait grandi dans ce domaine avec ses parents qui exploitaient le même type d'entreprise en Ontario. Après avoir fait une étude de marché, ils se sont vite aperçus que la demande était là, certes, il existait déjà quelques compagnies à offrir le même produit, mais la demande était pour un produit de qualité en plus de pouvoir offrir des délais de livraison rapides à des prix compétitifs. Et c'est vers ce créneau qu'ils se sont dirigés.

Là aussi le démarrage s'est effectué très rapidement. Avec leur expérience du domaine, le financement a été obtenu dans des délais très courts, l'institution prêteuse voyant très bien que les nouveaux entrepreneurs connaissaient le domaine dans lequel ils s'embarquaient pour y avoir grandi. En moins d'un mois, une première brodeuse à quatre têtes était prête à fonctionner, et deux ans et demi plus tard, quelques employé(e)s en plus, l'entreprise produit avec une brodeuse à dix têtes et la toute dernière, une douze têtes des plus perfectionnées. Donc à l'intérieur d'une période de six mois, études de marché effectuées, financement accordé, compte de banque personnel investi dans l'aventure, quelques clients avant même l'ouverture des portes, des heures et des heures de travail, l'entreprise était lancée.

Aujourd'hui, l'entreprise s'est taillée une place importante dans le marché régional et provincial tout en conservant le créneau qu'elle s'était fixé, soit qualité, service et prix compétitifs. Ils voient avec optimisme l'avenir de la compagnie, tout en étant conscients que rien n'est jamais acquis.

Le secteur de la petite et moyenne entreprise est un secteur en constante évolution. Un des plus grands défis pour ces entrepreneurs reste l'accès au capital, mais plusieurs étapes importantes sont aussi nécessaires sinon essentielles au démarrage d'une entreprise. Selon Pierre Brault, directeur de la Chambre Économique de l'Alberta (CÉA), « un des points très importants pour un futur entrepreneur, est de se monter lui-même un bon plan d'affaires, avec l'aide d'un professionnel, afin de connaître à fond toutes les facettes de son entreprise. De faire une bonne étude de marché, de savoir où se situe sa clientèle, de connaître ses compétiteurs, car même un bon produit ne garantit pas le succès d'une entreprise s'il se retrouve dans un marché déjà saturé».

La CÉA encourage d'ailleurs la création de petites et moyennes entreprises et l'épanouissement de celles déjà existantes. Elle a comme mandat de donner des services aux petites et moyennes entreprises, de les diriger vers des personnes ressources qui vont les aider à faire soit des études de marché, un plan de marketing, fournir un appui technique professionnel ou tout autre service.

Le secteur de la micro, petite et moyenne entreprise représente donc un secteur vital pour l'économie albertaine et canadienne. De nombreux emplois ont été perdus en raison de la rationalisation de grandes entreprises et d'autres pertes d'emplois suivront. Par contre, beaucoup de nouveaux emplois ont été créés par les PME, nouvelles ou en expansion, et elles sont une source considérable d'emplois dans l'Ouest canadien. C'est pourquoi les petites et moyennes entreprises sont si importantes pour l'économie.

Le saviez-vous?

(EN) — Le directeur général fondateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Brock Chisholm, la vice-secrétaire générale de l'ONU, Mme Louise Fréchette, et le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), M. Donald Johnston, sont tous Canadiens.

(lecteur) suite de la page 4...

fédération canadienne dépend du Québec? Pourquoi la fédération a-t-elle besoin d'un « emmerdeur »? Pourquoi M. O'Neill a-t-il dit que lors du prochain référendum, il faut l'appui de toutes les provinces canadiennes pour montrer aux Québécois qu'on les aime? Pourquoi démontrer au Québécois qu'on les aime si le Conseil pour l'unité canadienne dit que le Québec est un « emmerdeur » pour le Canada ? Est-ce qu'il a avantage à défendre l'avenir du Canada, ainsi que de ses institutions canadiennes françaises hors Québec, surtout lorsqu'on se moque du Québec de la sorte! Il ne faut pas sous-estimer l'aspect culturel du Québec, en particulier lorsque ce dernier est composé majoritairement de Canadiens français (à 80.9%)? Que voulez-vous, on a peut-être perdu sur les plaines d'Abraham, mais depuis, on a regagné notre fierté.

Troisièmement, le discours du Conseil pour l'unité nationale dépend principalement d'une ouverture d'esprit dans le but de favoriser la discussion, ainsi que de promouvoir les biens fondés de la nation canadienne. Or, lors de son discours que je qualifierais de « raciste », je n'ai point entendu parler du bien fondé de la fédération canadienne. Son discours s'éternisait à dire que le Québec est un problème pour le Canada et qu'il faudrait le régler le plus tôt possible. Pourquoi insulter la culture québécoise ? Pourquoi brimer le Québec si nous voulons défendre les intérêts du Canada ? Ne serait-il pas plus facile de démontrer aux Québécois les biens fondés du Canada et de l'importance du Québec au sein de la fédération canadienne? Est-ce que le Conseil pour l'unité canadienne peut démontrer des avantages relatifs de la fédération canadienne pour les Québécois? Car n'oublions pas, il est toujours plus facile de ridiculiser les idées des autres, quand nous-mêmes, nous n'avons pas d'idées nouvelles en retour?

Les raisons qui m'ont poussé à écrire cette lettre sont d'abord que le Conseil pour l'unité canadienne devrait représenter l'unité avant tout et non discriminer une population qui représente près de 24.1% du Canada. D'autant plus que le fait de donner une opinion négative du Québec à travers le Canada n'aidera pas au renforcement de cette même unité.

Un tel discours démagogique ne peut en aucun cas aider la cause «canadienne», ainsi que la vivacité des Canadiens français hors Québec. Le Québec a un rôle clé dans la survivance du français au Canada et il n'est pas à nier. Si le Canada continue à humilier le Québec dans ses discours, cela pourrait avoir de très graves conséquences pour la fédération canadienne.

En conclusion, j'aimerais seulement signaler que le Conseil sur l'unité canadienne devrait changer ses politiques d'approches dans le but de favoriser l'union canadienne, au lieu d'en promouvoir la destruction. De plus, je crois que le gouvernement Canadien, ainsi que le Conseil pour l'unité canadienne devraient être outrés face à un tel discours.

(Être ou ne pas être un emmerdeur, là est la question !)

Yannick P. Rancourt
Étudiant en économie à la University of Alberta Edmonton

Faits saillants de la réunion de l'Exécutif de l'ACFA

Date: 26 octobre 1999

Distribution des responsabilités
M. Guy Nobert est élu premier vice-président de l'ACFA.

Voici la liste des membres de l'Exécutif et leurs responsabilités:

Mme Suzanne Dalziel	Comité de Repositionnement des organismes de la communauté Secteur des Arts et culture Comité provincial des Ressources humaines Comité aviseur politique
Mme Claire Hébert	Comité sur la Santé et les services sociaux Comité des Prix d'Excellence
M. Guy Nobert	Comité de la Fête Franco-albertaine Secteur des Arts et culture Comité permanent de Développement communautaire
M Vital Ouellette	Comité de Repositionnement des organismes de la communauté Comité aviseur du ministre de l'Apprentissage
M. Mauricio Rivera	Réseau FrancAlta Comité sur l'éducation postsecondaire Comité provincial des Ressources humaines

Avenir du Secteur des Arts et de la culture

L'Exécutif a étudié la recommandation de l'atelier tenu lors du Rond-Point. Il a été convenu de réafficher le poste de directeur.trice du secteur sur une base contractuelle. La date limite pour déposer sa candidature sera le 26 novembre.

Développement des ressources humaines

L'Exécutif est informé que le Regroupement de développement économique et d'employabilité fonctionnera comme sous-comité du Comité provincial en matière de développement des ressources humaines. Les organismes communautaires et individus intéressés au développement économique seront invités à y siéger.

Monument commémorant le massacre du 6 décembre

L'ACFA versera la somme de 500$ au Sexual Assault Centre pour un monument qui sera érigé à Edmonton pour commémorer le massacre du 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal. L'Exécutif a accepté de contribuer à activité en raison du caractère national de l'événement.

Demande de la bibliothèque de la Faculté Saint-Jean

L'Exécutif a approuvé la demande de Mme Juliette Henley, bibliothécaire de la Faculté afin de permettre la numérisation du premier volume de La Survivance dans le cadre d'un projet expérimental.

Prochaine réunion de l'Exécutif

3 décembre à 16h.

Le Franco: 465-6581

OFFRE D'EMPLOI

Le Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche d'un.e

DIRECTEUR.TRICE DU SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE

Ce poste est ouvert sur une base contractuelle de six mois, renouvelable sur une base mensuelle si nécessaire, en raison de la restructuration du secteur.

Fonctions:
La personne choisie sera responsable du soutien aux régions en matière de création et de diffusion de produits culturels, de promotion de la culture francophone et de la mise en oeuvre des dossiers du développement culturel.

La personne choisie sera chargée de l'organisation d'un Forum sur les arts et la culture en Alberta qui étudiera la recommandation de l'atelier à Rond-Point visant la mise sur pied d'un regroupement des organismes et individus qui oeuvrent dans le domaine des arts et de la culture.

La personne choisie devra être familière avec les programmes d'aide au développement culturel disponibles dans les différents ministères et familière avec la conception et la rédaction de projets.

Qualifications:
* Posséder une bonne connaissance des dossiers du développemment culturel
* Détenir un diplôme universitaire ou avoir une expérience équivalente
* Posséder une bonne connaissance de la communauté francophone de l'Alberta
* Avoir un excellent français parlé et écrit
* Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise
* Être disponible pour de fréquents déplacements en région

Salaire:
À négocier

Durée du contrat:
Six mois, renouvelable subséquemment sur une base mensuelle.

Lieu du travail:
Edmonton

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 26 novembre à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s M. George Arès, directeur général
8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1
Télécopieur: 780-465-6773
Adel: g.ares@francalta.ab.ca



L'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche d'un(e)

Secrétaire de direction

Sous la supervision du directeur général, la personne occupe les fonctions de secrétaire de direction.

Ce poste requiert :
- des qualités organisationnelles, de la versatilité, de l'initiative et de l'entregent
- une excellente connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit) est indispensable
- connaissances et compétences en informatique (traitement de texte, base de données, tabulateur, mise en page)
- bon esprit d'équipe, capacités de supervision des employés, bon communicateur
- rapidité d'écriture à la machine (50 mots minute)
- connaissance de la communauté francophone de l'Alberta
- la capacité de rédaction de documents tels procès-verbaux et comptes rendus, traduction de courts documents
- rapidité de travail, de priorisation et organisation du travail de l'équipe et du bureau en général
- autonomie dans le travail
- capacité d'accomplir plusieurs tâches en même temps

SALAIRE
Selon l'expérience et l'échelle en vigueur à l'A.C.F.A.

AVANTAGES SOCIAUX
Conformément aux politiques en vigueur à l'A.C.F.A.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 novembre 1999 à :

Monsieur Georges Arès
Directeur général
8527, 91e Rue, bur. 303
Edmonton (AB) T6C 3N1



DÉCÈS GARIEPY

Est décédée le 16 octobre, à l'âge de 82 ans, Mme Géraldine Gariépy d'Edmonton.

Elle laisse dans le deuil ses deux fils, Robert et Raymond; cinq petits-fils, Antoine, Justin, Stefan, Andreas et Théo; un frère, deux soeurs et de nombreux neveux et nièces.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son époux Pierre en 1955 et par un frère.

Née à Montréal le 2 décembre 1916, elle entreprit après ses études des recherches contre le cancer à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal. Elle épousa Pierre Gariépy d'Edmonton en 1949. Elle était membre de longue date de St Anthony's Catholic Womwen League et membre fondatrice de Crafters Guild of Devonian Botanic Gardens.

Les funérailles ont été célébrées le 20 octobre dernier par le Révérend Emmet Crough à l'église St. Anthony.

En lieu et place de tributs floraux on peut faire parvenir des dons au Gariepy Endowment Fund, a/s Development Office, University of Alberta, 4e étage, Athabasca Hall, Edmonton, T6G 2E8 ou au C.N.I.B., 1210 avenue Jasper, Edmonton, T5K 0P3.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Le saviez-vous?

- L'édition Nouvelles

(EN) — Le haut commissariat du Canada à Londres est devenu la première mission officielle canadienne à l'étranger en obtenant, en 1926, son statut diplomatique formel. La deuxième a été inaugurée à Washington en 1927. Puis, ce furent Paris en 1928 et Tokyo en 1929.

Citation :

«... une personne ne se résume pas uniquement à sa mémoire. L'être humain a des sentiments, de l'imagination, de l'énergie, de la volonté et des principes.»

- O. Sacks
- L'édition Nouvelles





Faveurs obtenues - MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

S.B.

Priere à St-Jude

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées".

3 Pater Ave Gloria

Amen **(A.P.P.)**



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRIÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Petit ou gros bobo

Le Secteur santé à votre service



- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français

ACFA provinciale
Diane Conway, directrice,
Secteur santé
(780) 466-1680 poste 208
www.francalta.ab.ca/acfa/sante
sante@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche: 10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm

Activités culturelles de l'ACFA régionale de Wood Buffalo :



Vin et Fromages

Vendredi le 19 novembre 1999 (16h00 à 18h00)
Lieu : La salle communautaire du Centre Boréal
Coût : 8.00$ per personne
Personne contact : Linda Butt (780) 791-7700

BINGO (AU PROFIT DE L'ACFA)

Mercredi le 24 novembre 1999 (17h20)
Lieu : California Bingo - Fort McMurray
Personne contact : Linda Butt (780) 791-7700





DEVENEZ INSTRUCTEUR DE CADETS...

ET FAITES-LEUR DÉCOUVRIR LE MEILLEUR D'EUX-MÊMES.

Aucune expérience militaire préalable n'est nécessaire.

Vous êtes âgé de 18 à 65 ans ? Alors, vous pourriez enrichir la vie de jeunes Canadiennes et Canadiens en partageant vos connaissances techniques, pédagogiques, sportives ou autres avec un corps de cadets de votre localité. Il suffit que vous ayez le goût de partager les activités et l'entraînement de jeunes cadets de 12 à 18 ans. Apprentissages, découvertes, activités en plein air, revalorisation et rémunération; la preuve qu'une des expériences les plus enrichissantes de votre vie pourrait être vécue durant votre temps libre. Appelez-nous au **1 800 856-8488** ou visitez notre site au **www.mdn.ca** pour en savoir plus long sur le programme d'instructeurs de cadets.



Canada

BRAVO ET MERCI!

Nous tenons à remercier sincèrement tous les employeurs qui ont participé au volet « Alternance travail-études » du programme **Administration des affaires bilingue,** de mai à août 1999.

A.C.F.A. provinciale
A.C.F.A., régionale d'Edmonton
Alberta Heritage Scholarship Fund
La Banque Royale du Canada
The Business Link
Capital City Savings & Credit Union Ltd.
Centre éducatif communautaire de l'Alberta
La Cité francophone
Conseil scolaire régional du Centre-Nord
La Conférence d'étude canadienne du Gouverneur général
DiagnostiCare
Eden North Parachute Schools
Ferme Lavoie
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
Funk's Moving & Storage Ltd.
GE Capital
Hongkong Bank of Canada (HSBC)
IKON Office Solutions
Inuvik Housing Authority
JW Research
Lilydale Farms
Northern Alberta Institute of Technology
M. Mercier, National Bank Financial
L'Observatoire de Québec
Patrimoine canadien
Prince of Wales Hotel
Revenu Canada
Sentinel Self Storage
La Société centrale d'hypothèque et de logement
TD Access
Whitehorse Chamber of Commerce

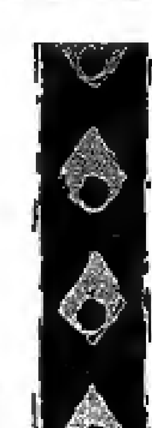


Administration des affaires bilingue



Bilingual Business Administration

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Bert Boutin, coordonnateur des stages, au (780) 491-3977, ou par courrier électronique, à bertb@nait.ab.ca



LE PROGRAMME CANADIEN D'IMMUNISATION INTERNATIONALE

DES MILLIONS DE RAISONS DE POURSUIVRE LA LUTTE

Le Canada est un des partenaires d'une campagne mondiale pour aider les enfants des pays en développement à lutter contre six maladies mortelles pouvant être prévenues. Aujourd'hui, 80 pourcent des enfants de moins d'un an sont immunisés contre *la rougeole, la polio, la tuberculose, le tétanos, la coqueluche et la diphtérie,* comparativement à cinq pourcent, il y a 20 ans.

Cela permet de sauver plus de trois millions de jeunes vies, annuellement. Malgré ces statistiques encourageantes, près de deux millions d'enfants meurent encore chaque année par simple manque de vaccination. Votre aide améliore leurs chances de survie.

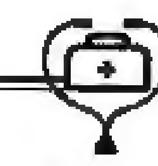
Pour appuyer ce programme et vous documenter à son sujet, veuillez vous adresser à :



Association canadienne de santé publique
1565, avenue Carling, suite 400
Ottawa (Ontario) Canada K1Z 8R1
Téléphone : (613) 725-3769
Télécopieur : (613) 725-9826

Attention, artistes francophones albertains !

Les 12 et 13 novembre prochains, se tiendra à la Faculté Saint-Jean un symposium d'historiens qui servira de première étape de sélection d'artistes pour le projet de tableaux historiques à Legal. Ce symposium débutera à 9h le 12 novembre, et permettra de sélectionner plusieurs artistes nécessaires à la réalisation de quelque 30 tableaux historiques. L'ACFA régionale Centralta invite donc tous les artistes intéressés par ce projet à venir participer à des discussions avec les historiens présents à ce symposium. Pour de plus amples informations, communiquez avec l'ACFA Centralta au **961-3665.**



Denis R.J. Vincent

MD CFPC

J'ai le plaisir d'annoncer l'ouverture de mon bureau de médecine familiale à la Cité francophone.

Depuis le **1er novembre 1999** vous pouvez appeler au 450-8635 pour un rendez-vous.

La réceptionniste, Marie-Thérèse, vous accueillera avec plaisir.

Je suis heureux de pouvoir être au service de la communauté francophone d'Edmonton

450-8635